

**COMPTE RENDU de Conseil d'École**  
Année scolaire 2016-17

École : des Hirondelles – La Neuville-Roy	Communes : La Neuville-Roy / Montiers / Wacquemoulin
-------------------------------------------	------------------------------------------------------

<p>Date : vendredi 04/11/2015</p> <p>Horaires : 18h00 – 20h00</p> <p>Lieu : École des Hirondelles – La Neuville-Roy</p> <p>Nom du président : M. GAUDIARD (directeur)</p> <p>Nom du secrétaire :</p> <p>Nom des participants et qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• M. GAUDIARD (directeur), Mmes BARAT, DEROZIER, MATÉOS (adjointes), Mme DUTHEIL (Brigade, remplace Mme LEVASSEUR)</li><li>• M. LESUEUR (président du Syndicat scolaire), M. HOUPY (membre du Syndicat scolaire)</li><li>• Mmes DE CARNÉ-MARCEIN, CHANTRELLE, LEVASSEUR, LEPHAY, DUCROT (représentants des parents d'élèves titulaires)</li><li>• M. BEHLOUL (représentant des parents d'élèves suppléant)</li><li>• M. PECHO (maire de Wacquemoulin)</li></ul> <p>Absents excusés :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• M. MICHEL (maire de La Neuville-Roy), M. DENEUFBOURG (maire de Montiers)</li><li>• Mme LEVASSEUR (adjointe)</li></ul> <p>Absents :</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><u>Ordre du jour de la réunion :</u></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1) Constitution du Conseil d'École 2016/2017</li><li>2) Élections des représentants des parents d'élèves</li><li>3) Effectifs de rentrée</li><li>4) Règlement intérieur</li><li>5) Avenant Projet d'école</li><li>6) Projet éducatif territorial</li><li>7) Évaluations CE2</li><li>8) Informations Coopérative Scolaire</li><li>9) Hygiène et sécurité</li><li>10) Fonctionnement et horaires (école, ramassage scolaire et APC)</li><li>11) Actions pédagogiques</li></ol>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><u>Thèmes abordés et décisions prises :</u></p> <p><b>1) Constitution du Conseil d'École 2015/2016</b></p> <p>Tour de table et présentation des membres. Dates des prochains conseils d'école : vendredi 03 février 2017 et vendredi 30 juin 2017, les deux fois 18h-20h. Rappel fonctionnement : 1 conseil d'école par école, à des dates distinctes pour permettre aux membres du syndicat d'y siéger. Les autres conseils (cycle et maîtres) sont effectués en commun pour les 4 écoles du regroupement. Rappel sur les voix délibératives et consultatives des parents d'élèves pour le vote au Conseil d'École</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## **2) Élections des représentants des parents d'élèves**

Comme depuis deux ans, une élection distincte par école s'est tenue, y compris pour les écoles regroupées en RPI. Elles ont eu lieu le vendredi 07 octobre. 117 votants sur 199 inscrits (soit 58,8% de participation), 8 bulletins blancs ou nuls et donc 109 suffrages pour la liste de Mme De Carné-Marcein (pour information, l'an dernier 55,4% de participation).

## **3) Effectifs de rentrée**

Effectifs à la date d'aujourd'hui :

- PS – MS Mmes Levasseur/Dutheil : 14 PS + 10 MS = 24
- PS – MS Mme Barat : 15 PS + 10 MS = 25
- CE1 – CE2 Mme Derozier : 12 CE1 + 13 CE2 = 25
- CE2 – CM1 Mme Matéos : 12 CE2 + 13 CM1 = 25
- CM1 – CM2 M. Gaudiard : 6 CM1 + 23 CM2 = 29

128 élèves sont répartis dans 5 classes (soit 25,6 élèves par classe) (l'an dernier : 114 élèves pour une moyenne de 22,8 élèves par classe)

Les 23 élèves de CM2 quitteront mécaniquement l'école à l'issue de cette année scolaire. Ils représentent une cohorte assez nombreuse mais les enfants nés en 2014 résidant dans les 3 communes (qui seront donc nos futurs élèves de PS) sont eux aussi assez nombreux, ce qui devrait compenser.

## **4) Règlement intérieur**

Lecture du règlement intérieur, inchangé. Ce règlement est une synthèse du règlement départemental. Présentation de la charte des bons usages pour la circulation des adultes à l'école qui connaît une modification par rapport à l'an dernier : interdiction de circuler dans la cour en vélo, trottinette, etc... au moment des entrées et des sorties. Ceci pour une question de sécurité et de fluidité de la circulation.

Règlement pour l'année scolaire 2016-2017 adopté à l'unanimité. M. Lesueur présente le règlement de l'école de Léglantiers, présenté sous forme de tableau, et plus lisible. Il sera intéressant d'homogénéiser ce règlement en vue du regroupement en RPC.

## **5) Avenant Projet d'école**

Un projet d'école courait sur la période 2013-2016 et un avenant a été fait pour l'année 2016-2017 en attendant un nouveau projet d'école d'une durée de 3 ans (2017-2020) à la rentrée prochaine.

Cet avenant a été pensé et rédigé en lien entre les 4 écoles afin de faire converger le plus possible les actions mises en place.

La première étape de cet avenant consistait à faire le bilan du projet d'école 2013-2016 : avec 3 axes prioritaires (vocabulaire / compréhension de textes / résolution de problèmes) et le bilan est très satisfaisant pour l'axe 1 / en dents de scie pour l'axe 2 / correct mais à renforcer pour l'axe 3.

Pour l'avenant, il a été choisi de maintenir les actions bien installées de l'axe 1 (outil référence imagier et cahier de mots qui suit l'élève sur le cycle) / une nouvelle action sur la compréhension de l'implicite a été mise en place pour l'axe 2 en plus d'actions déjà en place, satisfaisantes et maintenues (parcours littéraire) / l'axe 3 voit aussi une nouvelle action compléter les actions déjà en place sur la résolution de problèmes, nouvelle action qui porte sur la concrétisation des problèmes (problèmes du quotidien, manipulations pour les maternelles).

## **6) Projet Éducatif Territorial**

Il s'agit du renouvellement du PEdT pour l'année 2016-2017 (document permettant de penser de manière globale et cohérente le temps de l'enfant sur la journée). Parole à M. Lesueur : document établi en concertation avec notamment comité de pilotage du PEdT auquel participent les directeurs des écoles. Nouvelle démarche, dynamisme et partenariat. Exemple : la commémoration du 11 novembre qui a été préparée au périscolaire et en classe.

Pour La Neuville-Roy, le PEdT distingue 4 temps : accueil du matin, temps du midi/restauration, accueil du soir et TAP.

La restauration scolaire connaît une augmentation de sa fréquentation et l'organisation en tient compte : les petits passent devant pour aller aux sanitaires, les élèves prenant le car sont servis en priorité, mais il y a un seul service. 50 à 60 repas sont servis à La Neuville-Roy, 40 à Léglantiers. De plus en plus de petits sont inscrits à la cantine et au périscolaire et vivent des journées très longues. 60 % des élèves du RPI sont inscrits au périscolaire et le fréquentent plus ou moins assidument.

Depuis l'an dernier, l'accueil du soir permet un temps d'accompagnement aux devoirs : une vingtaine d'enfants utilisent cette possibilité (durant une heure, dans une salle spécifique, sur la base du volontariat des enfants, le lundi, mardi et jeudi, avec la présence de Jehant-Loup pour surveiller/aider). Réflexion en cours sur des aménagements des TAP pour proposer des activités différentes.

### **7) Évaluations CE2**

Comme l'an dernier, les élèves de CE2 ont passé des évaluations en français et en mathématiques. C'est une mesure de portée nationale, elles se sont déroulées dans la semaine du 5 au 9 septembre. Le support choisi pour ces évaluations est libre pour chaque enseignant mais les trois enseignantes du regroupement qui ont des élèves de CE2 ont choisi d'utiliser le même support.

Il ressort de l'analyse des résultats une très bonne réussite globale en français tous domaines confondus et une réussite satisfaisante en mathématiques avec un léger retrait en calcul et en grandeurs et mesures/organisation et gestion de données.

### **8) Informations Coopérative Scolaire**

Annonce des chiffres des Comptes Rendus Financiers de la coopérative scolaire de l'école de La Neuville-Roy. Remerciement à Mme Levasseur qui continue à être le mandataire de la coopérative malgré son arrêt maladie et à Mmes Chantrelle et Strazel, parents vérificateurs. La commission de contrôle des comptes s'est réunie le mercredi 28 septembre 2016 pour vérifier les comptes 2015-2016.

Balance équilibrée, exposé des charges et des produits.

Questionnements autour de la communication à faire autour de la participation volontaire des familles. Les RPE précisent que certains parents ne voient pas l'information à ce sujet, car elle est noyée parmi d'autres informations au moment de la rentrée. Une information plus visible sera faite les années prochaines. Les RPE précisent aussi qu'il y aurait peut-être besoin de communiquer un peu plus auprès des parents sur les utilisations faites avec leurs contributions.

Les enseignants en parlent généralement de manière très concrète lors de leur réunion de rentrée mais tous les parents n'y assistent pas. Il est précisé que la coopérative rend possible le financement de sorties scolaires, de spectacles qui sinon ne pourraient sans doute pas se tenir.

### **9) Hygiène et sécurité**

Exercice incendie effectué le mardi 27 septembre, de manière inopinée. L'alarme incendie a bien fonctionné, tout le monde a entendu. Évacuation en bon ordre en 2 minutes et 5 secondes, ce qui constitue un bon temps de sortie. 2 autres exercices auront lieu d'ici la fin de l'année.

Une priorité de ce début d'année a été le renforcement de la sécurité aux abords de l'école. Cela avait été rappelé dès le 1<sup>er</sup> septembre dans la lettre de rentrée du syndicat scolaire qui évoquait la circulation et le stationnement des voitures aux abords de l'école. Les mesures de sécurité, notamment ce qui concerne les attroupements, la présence d'adultes de l'école aux grilles, le respect des horaires, ont été évoquées lors des réunions de rentrée de chaque classe. Une réunion dédiée et commune pour les 4 écoles de notre regroupement, à laquelle ont participé le syndicat scolaire, les représentants des parents d'élèves et un représentant de la gendarmerie (personne référente), s'est tenue le vendredi 16 septembre.

Le PPMS contient maintenant un volet « attentat-intrusion ». Trois exercices de PPMS doivent dorénavant être effectués durant l'année scolaire (contre 1 jusqu'alors), dont forcément 1 en rapport avec la thématique « attentat-intrusion ».

Il a été fait le mercredi 12 octobre. Il a été scénarisé et la réaction demandée était de s'échapper de l'école avec les élèves. Déroulement correct, évacuation rapide (3 minutes et 30 secondes pour atteindre la grille rue du Tour de Ville) et plutôt silencieuse (dans l'ensemble). Un questionnaire demeure concernant le signal d'alerte : l'alarme intrusion de l'école est utilisée, elle s'entend plutôt bien (la classe de Mme Dutheil a eu tout de même des difficultés à l'entendre) et est distincte des autres signaux d'alerte (incendie, confinement) mais elle ne peut être déclenchée que depuis un seul endroit pour toute l'école. Cet exercice nécessitera une réflexion sur l'organisation matérielle. Le SIRS a déposé une demande de subvention avec des devis (boîtiers de déclenchement individuel alarme/intrusion et changement des portes des classes).

Sécurité aux abords de l'école : à la sortie rue du Tour de Ville, les panneaux d'interdiction ne sont toujours pas

respectés. Rappel sur la problématique et la réflexion menée antérieurement (groupe de réflexion l'an passé). M. Lesueur annonce que des pierres ont été commandées et seront posées en face de la sortie de l'école.

### **10) Fonctionnement et horaires (école, ramassage scolaire et APC)**

Les horaires pour l'année scolaire 2016-2017 sont les suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi		Mercredi
Matin	Après-midi	Matin
8h55 → 11h55	13h40 → 16h10	9h55 → 11h55

Chaque mercredi, de 8h55 à 9h55, le syndicat scolaire organise une heure de TAP, accessible à tous les élèves scolarisés à l'école de La Neuville-Roy, grâce à la tournée de car.

Les horaires de la tournée de car ont été indiqués dans le livret d'accueil et affichés aux écoles. Comme l'an dernier, il n'y a pas à noter de retard de car, hors cas exceptionnels.

L'organisation des APC est similaire à ce qui faisait les années précédentes, avec, suivant les enseignants, des heures d'APC le lundi après la classe ou le mercredi avant la classe, en même temps que l'heure de TAP.

Le problème de la décharge de direction est en voie d'être réglé. Un professeur des écoles doit venir de manière régulière et suivie à partir de la semaine prochaine, en remplacement de la personne officiellement nommée qui est en congé maternité. Jusqu'à présent, 5 personnes différentes s'étaient succédé. Les RPE sont intervenus auprès de l'inspection pour aider à débloquer la situation.

Question de M. Behloul sur la possibilité de faire un roulement pour les ATSEM qui accompagnent les élèves au car le matin, afin que Mme Barat, qui accueille aussi des élèves de Petite Section, puisse avoir aussi son ATSEM pour accueillir les élèves le matin. Mme Barat a eu parfois du mal pendant l'accueil en période 1, mais maintenant la période 2 se passe mieux.

Les RPE questionnent sur la disparition de la rentrée échelonnée. Ceci est effectivement lié à une demande institutionnelle de notre inspection et tous les élèves ont effectué leur rentrée le 1<sup>er</sup> septembre, ce qui constitue une valeur symbolique.

M. Lesueur informe sur l'outil mis en place sur le site du SIRS pour communiquer plus facilement par mailing, sur une liste d'adresses mises à jour. Par exemple en cas d'information à diffuser en un temps court (absence d'un enseignant non remplacé, manque d'un parent accompagnateur), l'information est diffusée très rapidement par mail et touche un certain nombre de parents quasi immédiatement via les smartphones. Les adresses mails des parents sont masquées. Ce site permet aussi la diffusion de documents un peu lourds et donc une économie de papiers. Une signature électronique est mise en place. Seules 10 familles sur 212 du RPI n'ont pas d'adresse mail répertoriée. Cette interface permet une organisation plus rapide, une communication plus efficace, une diffusion de l'information moins lourde. M. Lesueur propose aux RPE d'utiliser ce site et à cette occasion d'adopter une adresse mail standardisée sur un modèle identique pour les 4 écoles.

M. Lesueur indique que le projet du RPC des 5 communes avance. Des réunions et des études sont en cours dont un avenant pour intégrer Léglantiers qui n'était pas inclus dans le programme initial. Les travaux devraient commencer début 2018.

Information de M. Lesueur : depuis cette rentrée, le Conseil Général avait demandé que tous les élèves qui prennent le transport scolaire (y compris de primaire) soient inscrits auprès de leur service. Or, un nombre très peu élevé d'inscriptions ont été faites pour notre tournée de car. Le Conseil Général demande donc que cette situation soit régularisée rapidement, mais il est vrai que le site internet où les parents devaient faire cette inscription était erratique (il n'y avait pas sur ce site de mention de scolarisation en maternelle à La Neuville-Roy, les enfants concernés ne pouvaient donc pas s'inscrire conformément à la réalité de leur déplacement en car)

### **11) Actions pédagogiques**

EPS : l'intervention de Mme Péronnet Jésaël est maintenue cette année, selon les mêmes modalités que l'an dernier, une heure par semaine par classe élémentaire, le mardi matin. La salle des associations est réservée et disponible cette matinée-là, en cas de mauvais temps ou selon les activités sportives envisagées. Nous remercions le syndicat pour ces deux points.

Natation : les séances auront lieu pour les élèves de CE1 et de CM2 selon un fonctionnement déjà en place les années précédentes. Les séances se dérouleront à la piscine de Montdidier au 3<sup>ème</sup> trimestre (1<sup>ère</sup> séance prévue la semaine du 27 mars jusqu'à la fin de l'année scolaire). En fin de cycle de natation, les élèves passent une évaluation

(paliers distincts CE1 et CM2).

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première guerre mondiale, les élèves volontaires des classes de CM1 et de CM2 réciteront la poésie « Bleuet » de Guillaume Apollinaire lors des cérémonies du 11 novembre qui se tiendront dans les 3 communes où habitent nos élèves. Cette action fait partie d'une plus vaste collaboration que tous souhaitent durable entre notre école, le syndicat scolaire, l'association des Amis de l'Histoire de La Neuville-Roy et l'Union des Anciens Combattants, représentées par M. Lafferrère et M. Kral et qui débouchera sur d'autres initiatives dans le futur.

Classe de CE1/CE2 : Inscription au « Défi Sciences Biodiversité », sur le thème des oiseaux. Plusieurs actions seront menées dont la construction d'une mangeoire et des rencontres avec d'autres classes travaillant sur le même thème (dont celle des CP de Montiers). Une sortie commune à ces deux classes au parc du Marquenterre est programmée le 2 juin.

CE2/CM1 : Les élèves participeront à un concours poétique et artistique avec décoration d'une enveloppe postale, concours proposé par l'OCCE.

Une sortie est prévue à la Maison de la Pierre à Saint-Maximin avec un atelier sculpture. Mme Matéos attend des devis pour finaliser cette sortie.

CM1/CM2 : projet classe découverte, projet initial sur la thématique des Châteaux de la Loire risque de ne pas pouvoir se faire car les seules dates restantes sont à une période de l'année peu propice (fin février/début mars). Un autre projet sur une toute autre thématique sera finalisé dans les prochains jours. Il aura lieu à une période plus adaptée. Une réunion d'information aura lieu d'ici deux semaines. Projet mené avec une autre classe (CM1-CM2 de Noyers-St-Martin) pour partager les frais de car, pour la période fin avril ou début mai.

Sortie au cinéma de Saint-Just-en-Chaussée, dans le cadre de l'opération cinéma de Noël. 2 films sont programmés. Le vendredi 2 décembre après-midi pour les élémentaires (l'Aigle et l'Enfant) et le lundi 12 décembre (Julius et le Père Noël) pour les maternelles. Car payé par la Communauté de Communes et le coût de la séance est de 3 € par élève.

Mme Barat va travailler avec sa classe sur le thème des escargots. Mme Dutheil précise que son remplacement va pour l'instant jusqu'à fin novembre. Les sorties et spectacles des deux classes de maternelle dépendront aussi de la suite ou non de son remplacement.

CE1/CE2 et CE2/CM1 : sortie à Compiègne le 03 mars, au Théâtre Impérial, opéra « La Princesse légère ».

Fin du Conseil d'école à 20h30.

Date de l'envoi :  
08/11/2016

Signature du Directeur/de la Directrice :  
M. GAUDIARD